



## **COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES**

Vendredi 30 avril 2021

Son Excellence Monsieur Président de la République, Chef de l'Etat, **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, a présidé, exceptionnellement en présentiel, ce vendredi 30 avril 2021, la première réunion du Conseil des Ministres à la suite de la nomination et de l'investiture du Gouvernement de la République dirigé par Son Excellence, Monsieur **Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE**, Premier Ministre.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir:

- I. Communication du Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. Présentation des membres du Gouvernement au Président de la République, Chef de l'Etat par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;*
- III. Examen et adoption de six (6) projets de lois de ratification présentés par le Ministre des Finances.*

A la demande du Président de la République un quatrième point a été ajouté à cet ordre du jour. Il porte sur l'état de siège.

### **I. DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.**

#### **I.1. Annonce de l'état de siège**

Au regard de la gravité de la situation, le Président de la République, Chef de l'Etat a informé le Conseil des Ministres de sa décision de proclamer, conformément à l'article 85 de la Constitution, un **état de siège** dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Et ce, après concertation avec le Premier Ministre et les Présidents des deux Chambres du Parlement, Conseil Supérieur de la Défense entendu.

Une ordonnance présidentielle sanctionnant cette décision sera rendue publique dans les prochaines heures. L'objectif poursuivi est de mettre rapidement fin à l'insécurité qui décime quotidiennement nos compatriotes de cette partie du pays.

Le Conseil des Ministres en a pris acte.

## **I.2. Exhortation du Chef de l'Etat**

Le Président de la République a tenu à féliciter chacun des membres du Gouvernement dont la nomination n'est pas un fait du hasard mais plutôt un fait du destin. Cela, au regard de différents critères qui ont été pris en compte dans la nomination des membres du Gouvernement.

Dans son exhortation aux membres du Gouvernement, le Président de la République a déclaré (je cite) : « ***Votre vie est destinée à remplir la mission pour laquelle vous avez été nommés. Nous devons, désormais, nous considérer, comme membres d'une seule et même famille : le Congo. Au Gouvernement, il ne sera plus question de familles politiques, de regroupements ou d'autorités morales. Ici, il s'agira toujours du Congo. Nous avons le devoir de réussir là où les congolais nous attendent. Ne l'oubliez pas !*** » (Fin de citation).

## **1.3. Construire un Etat Fort, Prospère et Solidaire**

Le Président de la République a rappelé les priorités du Gouvernement qui portent sur les trois axes de sa vision pour la construction d'un **Etat fort, Prospère et Solidaire**. La mise en œuvre de cette vision coulée en Programme du Gouvernement appelle à l'atteinte des objectifs suivants :

Pour l'Etat fort, il s'agit :

- De ramener la paix, la stabilité et la sécurité dans l'Est du pays où l'autorité de l'Etat a été bafouée. De redynamiser la diplomatie congolaise et redorer l'image de la RDC à l'international. Aussi, un Etat fort ne peut être bâti sans une justice forte, sans une lutte efficace contre la corruption, l'impunité et les antivaleurs. Le Gouvernement a aussi le devoir de protéger et de promouvoir le respect des droits humains.

Pour un Etat prospère :

- D'assainir la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, des entreprises du portefeuille et des finances publiques, d'améliorer le climat des affaires, de promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que la classe moyenne ; et enfin, de diversifier l'économie en vue de créer des conditions d'une croissance inclusive. La modernisation des infrastructures de base, le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ainsi que la lutte contre les changements climatiques et les dividendes qui en découlent font aussi partie des priorités.

Pour un Etat solidaire, il sera question :

- De rendre réelle la solidarité entre différentes couches de la population. Cela passe notamment par l'amélioration des conditions de vie en assurant l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à un logement décent ainsi qu'à l'eau et à l'électricité.

La pauvreté constitue à maints égards une cause de haine et parfois d'un sentiment anti-patriotique. Il s'agit d'un fléau à combattre et à éradiquer en y impliquant les femmes et les jeunes. La culture, les sports, les arts et les loisirs sont à promouvoir parce qu'ils constituent les secteurs d'encadrement et de rayonnement.

Le Président de la République a aussi rappelé, à l'attention des membres du Gouvernement, le devoir de relever, chacun dans son secteur, les défis de la reconstruction de la République Démocratique du Congo au regard des attentes du peuple congolais. Il a annoncé qu'une évaluation de l'action de chacun interviendrait dans six (6) mois.

## **II. DE LA PRESENTATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.**

Dans son mot introductif, le Premier Ministre a remercié le Président de la République pour sa nomination à la tête du Gouvernement et pour la confiance placée en lui. Il a, par la suite, demandé à chaque membre de son équipe, suivant l'ordre de préséance, de se présenter au Président de la République.

Reprenant la parole après cet exercice, le Premier Ministre a rappelé l'obligation pour les Ministres de travailler avec dévouement et un sens de patriotisme élevé.

### III. DE L'EXAMEN ET DE L'ADOPTION DES TEXTES (06).

**Six Projets de lois de ratification à soumettre en urgence au Parlement ont été approuvés par le Conseil des Ministres. Il s'agit respectivement :**

- 1.1. Du Projet de soutien au secteur agricole du Nord-Kivu (PASA-NK) signé le 23 juillet 2020, accord de prêt signé entre la RDC et l'OFID pour **un montant de 15 millions USD ;**
- 1.2. Du Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient (PADRIR) signé le 28 mai 2020 entre la RDC et le FIDA pour **un montant de 26.640.000 USD ;**
- 1.3. De l'Opération de réponse urgente pour affronter la pandémie « COVID-19 » accord signé entre la RDC et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) en date du 22 décembre 2020 pour **un montant de 10 millions USD ;**
- 1.4. Du Projet d'Aménagement des Accès Routiers au pont Route-Rail sur le Fleuve Congo, Accord de prêt signé en date du 19 juin 2020 entre la RDC et la BAD pour un montant de 20,3 millions d'Unités de crédits ;
- 1.5. Du Projet d'approvisionnement en eau à l'Ozone, Accord de prêt signé entre la RDC et le Fonds de l'OPEP (OFID) en date du 23 juillet 2020, pour **un montant de 30 millions USD ;**
- 1.6. Du Programme d'Appui Budgétaire en Réponse à la Crise de la Covid-19, PABRC en sigle, Accord de prêt n° 210015004245 du 07 octobre 2020 conclu entre la République Démocratique du Congo et le Fonds Africain de Développement. Montant : 30,72 millions d'Unités de crédits équivalents à **43,62 millions USD.**

Le Ministre des Finances a sollicité l'adoption des projets des lois susmentionnés pour qu'ils soient rapidement transmis au Parlement pendant la session parlementaire en cours.

Après examen et délibérations, le Conseil des Ministres les a tous adoptés.

Dans sa conclusion, le Président de la République a rappelé que cette réunion de prise de contact, tenue en présentiel dans le respect des mesures barrières contre la COVID-19, était une exception en cette période de pandémie à Coronavirus. Il a insisté sur le strict respect des gestes barrières et annoncé la reprise de la tenue hebdomadaire des réunions du Conseil des Ministres.

Commencée à 12h15', la réunion du Conseil des Ministres s'est clôturée à 13h30'.

**Patrick MUYAYA KATEMBWE**

*Ministre de la Communication et des Médias*

*Porte-Parole du Gouvernement*